



École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques, Chambly (Québec) J3L 3M1
4770

(450) 461-5903 (450) 658-

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MERCREDI 11 AVRIL 2018

Présences

Monsieur Mathieu Damian, Parent	Madame Sophie Morin, Psychoéducatrice
Madame Dominique Demers, Parent	Madame Mélanie Papineau, Enseignante
Madame Isabelle Gravel, Directrice	Madame Marie-Claude Petit, Enseignante
Madame Nathalie Lefebvre, Responsable du SDG/SD	Madame Elizabeth Théoret, Parent
Madame Véronique Mercille, Parent	

I. Ouverture de l'assemblée

Mme Isabelle Gravel, propose l'ouverture de l'assemblée à 19h05.

CE-17-18-32

2. Nomination d'un(e) secrétaire

Véronique Mercille se propose comme secrétaire pour cette rencontre.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-33

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Dominique Demers fait la lecture de l'ordre du jour. Le sujet Jeux vidéo est ajouté aux autres sujets.

Nathalie Lefebvre propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité



Commission scolaire
des Patriotes

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 février 2018

Isabelle Gravel fait un retour sur le sujet 7 du procès-verbal de la réunion du 21 février dernier (sondage service bonifié ou non, dîneurs et SDG). 71 parents ont été sondés et 62 sondages ont été complétés. Le taux de participation est de 87.3%. L'option 2, soit le modèle bonifié à 365\$, a été choisie par 88.7% des répondants. Le modèle bonifié sera donc reconduit pour les années scolaires 2018-19 et 2019-20.

Une erreur s'est glissée dans les derniers procès-verbaux. Sophie Morin est psychoéducatrice et non orthophoniste tel que décrit dans la liste des présences. Ils seront corrigés.

Il est demandé de mettre le document pour les critères de sélection de la direction de l'établissement en annexe au procès-verbal de la dernière réunion. Il s'agit du document qui avait été élaboré par le CÉ de l'année scolaire dernière et qui avait été approuvé par l'actuel CÉ.

Il est proposé par Mélanie Papineau que le procès-verbal amendé soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y avait de public.

APPROBATION**6. 3 résolutions**

Isabelle Gravel présente les trois projets de résolution :

- Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes / Consultation;
- Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève / Consultation;
- Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif à l'aide de moyens de communication / Consultation.

Elle consulte les membres du CÉ à savoir s'ils ont des commentaires face à ces trois projets de résolution. Il n'y a pas de question ou de commentaires.

CE-17-18-35

Concernant la résolution du Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes :

Il est proposé par Marie-Claude Petit que le conseil d'établissement donne un avis favorable aux modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-36

Concernant la résolution pour le règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève:

Il est proposé par Nathalie Lefebvre que le conseil d'établissement donne un avis favorable aux modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-37

Concernant la résolution pour le règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif à l'aide de moyens de communication:

Il est proposé par Mathieu Damian que le conseil d'établissement donne un avis favorable aux modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-38

7. Consultation PEVR

Isabelle Gravel et Dominique Demers expliquent qu'elles ont participé à une rencontre visant les directions d'école et les présidents de conseils d'établissement des écoles de la CSP. Il s'agissait d'une consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite. Cette rencontre a eu lieu mercredi dernier. Un tableau synthèse des objectifs a été présenté avec différentes zones de vulnérabilité pour lesquelles des actions doivent être mises en place afin de maintenir ou d'améliorer la situation.

Isabelle mentionne que pour l'école de la Passerelle, les enjeux les plus importants sont ceux de réduire l'écart entre les groupes réguliers et les groupes HDAA, ainsi que de réduire l'écart entre les garçons et les filles.

Elle demande si les membres du CÉ ont des questions ou des commentaires. On soulève que le tableau de synthèse est clair.

Concernant le projet PEVR:

Il est proposé par Élizabeth Théoret que le conseil d'établissement donne un avis favorable au dépôt du projet PEVR.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-39

8. Règles de régie interne SDG/SD

Nathalie Lefebvre présente les propositions de modifications au document des règles de la régie interne SDG/SD. Les modifications sont requises afin de mettre à jour le document particulièrement en ce qui a trait à l'alimentation. Par exemple, au lieu d'interdire d'apporter des aliments allergènes, il sera maintenant écrit qu'il est recommandé de ne pas apporter d'aliments allergènes. Le tout afin de se conformer à ce que dicte la CSP.

Il est proposé par Elizabeth Théoret que les propositions de modifications au document des règles de la régie interne SDG/SD soient adoptées telles quelles.

Adoptée à l'unanimité

INFORMATIONS

9. Organisation scolaire 2018-19

L'école Madelaine Brousseau passera de 4 groupes de maternelles à 2 groupes pour l'année scolaire 2018-19. Le surplus d'enfants viendra donc à l'école de la Passerelle. Il y aura une rencontre le 2 mai prochain en vue de la planification de l'organisation scolaire 2018-19.

10. Visite à la maternelle et activités de transition

Isabelle Gravel explique que le principe des portes ouvertes qui était autrefois utilisé a été remplacé par celui de la visite à la maternelle. Cela permet d'éviter un certain chaos qui pouvait régner lors des portes ouvertes. Les enfants avaient tendance à s'énerver et il y avait beaucoup de va et vient dans l'école. D'autres inconvénients étaient aussi

notables. Le principe actuel de la visite à la maternelle est plus naturel et permet aux enfants de mieux absorber ce à quoi une classe de maternelle ressemble. Cela facilite aussi le dialogue avec l'enseignant présent dans la classe visitée.

Cette visite ne sert pas à évaluer les enfants afin de faire les groupes comme c'est le cas dans d'autres écoles. À l'école de la Passerelle, le dépistage pour les groupes se fait à travers les questionnaires soumis aux parents et aussi grâce aux rencontres et aux échanges avec les CPE, milieux familiaux et garderies privées de Chambly et Carignan.

Véronique Mercille témoigne du fait que l'idée derrière le principe de la visite à la maternelle est bien atteinte selon son expérience positive et celle de son fils.

Isabelle Gravel rappelle qu'il y aura des activités de transition vers la fin de l'année scolaire pour aider les enfants de la Passerelle à bien intégrer leurs futures écoles.

11. Journées pédagogiques 2018-19

Nathalie Lefebvre présente les activités prévues pour les journées pédagogiques de l'année scolaire 2018-19. Les détails sont inscrits à l'endos du document des règles de la régie interne SDG/SD.

12. Parole au personnel de l'école

a. Enseignantes

Marie-Claude Petit nous informe :

Educazoo : Cette activité a eu lieu à l'école et s'est bien déroulée. Elle fut vraiment appréciée. Les enfants ont pu toucher des animaux tels des serpents!

Semaine des bénévoles : Elle aura lieu du 16 au 20 avril et chaque classe va souligner à sa façon les bénévoles de l'école.

Semaine des secrétaires : Elle aura lieu du 23 au 27 avril et chaque classe va souligner à sa façon les deux personnes qui travaillent au secrétariat de l'école.

Eau d'érable : L'érable dans le petit boisé a été taillé. Certains groupes ont pu déguster l'eau d'érable!

Gymbly: La deuxième activité aura bientôt lieu. Il sera intéressant de voir la progression des enfants par rapport à la première activité.

Mélanie Papineau nous informe :

Journée de la terre : Cela aura lieu le 20 avril et les enfants sont invités à se vêtir de vert ou de bleu. On a aussi incité les parents à faire une boîte à lunch verte pour l'occasion (sans déchet). Il y aura une heure sans lumière électrique durant la journée à l'école.

Sortie au Métro Collins : L'activité s'est bien déroulée et gagne en popularité auprès des enseignants.

b. Professionnelles

Sophie Morin nous informe :

Éducation spécialisée : Au final, 20 heures en éducation spécialisée seront ajoutées et cela commence cette semaine.

Ergothérapie : L'automne dernier il y avait eu des ateliers dans toutes les classes. Maintenant, grâce au budget Partir du bon pied, certains enfants seront ciblés en fonction de leurs besoins. Il y aura trois groupes soient : sensoriel, motricité fine et motricité globale. Chaque groupe bénéficiera de six rencontres avec l'ergothérapeute.

c. Service de garde

Nathalie Lefebvre nous informe :

Mouvements de personnel : Dernièrement, il y a eu un certain mouvement de personnel mais au final tout s'est bien passé et les postes sont comblés.

Journée pédagogique du 27 avril : On se prépare pour une fête à la plage!

13. Comité de parents

Elizabeth Théoret nous informe :

Il y a eu une rencontre, soit celle du 22 mars. Voici certains sujets abordés :

- Présentation de documents sur la politique de la réussite éducative (lien avec le PEVR).
- Liste des effets scolaires : recours collectif des parents → impacts au niveau des écoles. (Isabelle en profite pour mentionner que l'école de la Passerelle a revu ses listes et que le nombre total de listes a baissé substantiellement).
- Document sur le CÉ : son rôle et ses pouvoirs.

La prochaine réunion du Comité de parents aura lieu ce mois-ci.

14. Autres sujets

Jeux vidéo : Véronique Mercille a su que des élèves de maternelle dans une autre école de Chambly se voient offrir la possibilité de jouer à des jeux vidéo dans le cadre du service de garde. Elle aimerait savoir si c'est le cas à l'école de la Passerelle. Elle n'est pas d'accord avec le fait qu'une école offre ce genre d'activité à des enfants de maternelle.

Une discussion s'en suit et il en ressort que cela ne se produit pas à l'école de la Passerelle. Les autres parents présents ce soir éprouvent aussi des réticences face à l'idée que ce genre d'activité puisse être proposé de façon régulière à des enfants de maternelle.

CE-17-18-40

15. Levée de l'assemblée

Nathalie Lefebvre propose la levée de l'assemblée.

Il est résolu de lever l'assemblée à 21h20.

Prochain CÉ le 16 mai à 19h.

Adoptée à l'unanimité

Secrétaire Véronique Mercille

Isabelle Gravel
Directrice - École de la Passerelle

Dominique Demers
Présidente – Conseil d'établissement

